



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°243

CIRCULAIRE CHIMIE

Le 18 décembre 2014

NAO : FORCE OUVRIERE CLAQUE LA PORTE

Jeudi 11 décembre 2014, s'est tenue à l'Union des Industries Chimiques (UIC) la 2ème et dernière réunion sur les salaires pour l'année 2015 dans la branche chimie.

Après que l'UIC nous ait exposé des chiffres sur l'inflation et le contexte économique à faire pleurer des statues de marbre, chaque organisation syndicale a exprimé ses revendications.

Principales revendications salariales Force Ouvrière :

- FO** *Intégration du complément de salaire.*
- FO** *Augmentation de la valeur du point de 7,975 à 11,21 euros (Salaire de Base 130 avec complément de salaire : 130) sur un calendrier à définir...*
- FO** *Augmentation de 3 % des minima, ainsi que l'ensemble des primes conventionnelles*
- FO** *Recommandations de l'UIC de 3 % sur les salaires réels.*
- FO** *Mise en place d'une journée d'ancienneté tous les cinq ans jusqu'à cessation d'activité.*
- FO** *Prime d'ancienneté de 1 % par an jusqu'à cessation d'activité.*
- FO** *Prime de nuit du dimanche indexée sur le coefficient 250.*
- FO** *Treizième mois de salaire conventionnel.*
- FO** *Passage de la prime de panier 1,2 à 2 fois le conventionnel.*
- FO** *Paiement de la journée de solidarité.*
- FO** *Mise en place d'une prime de transport à définir...*
- FO** *Application de toutes ces mesures au 1^{er} janvier 2015.*
- FO** *Clause de revoyure applicable automatiquement dès que le premier coefficient de la grille de salaires minima de la branche passe en-dessous du SMIC.*

→ *Proposition de l'UIC : Augmentation de la valeur du point de 0,6 %, soit de 7,975 à 8,025 € au 1er janvier 2015 (en une fois ...) mais sous réserve de signatures !!!*





Force Ouvrière n'a pas manqué de rappeler à la chambre patronale les aides financières ahurissantes qui leurs ont été accordés par les gouvernements successifs depuis un certain nombre d'années :

- 450 milliards d'euros d'exonérations patronale depuis 1991.
- 41 milliards d'euros en provenance du pacte de responsabilité.
- Plus les aides en provenance du crédit d'impôt / recherche (difficile à chiffrer) 200 millions d'euros du CICE uniquement pour la branche chimie !

Alors que l'UIC annonce une croissance de production pour 2015 de l'ordre de 1,9 %, celle-ci provoque les organisations syndicales en proposant une aumône de + 0,6 % sur la valeur du point.

Pour Force Ouvrière cette proposition s'apparente à une provocation et à un mépris des travailleurs de notre branche chimie.

C'est pourquoi, la délégation Force Ouvrière décide de quitter la table de ces pseudos négociations (rien de plus ne sera obtenu par les syndicats qui sont restés !!!).

La Fédéchimie engage ses syndicats à créer les conditions nécessaires dans leurs entreprises pour faire aboutir des augmentations de salaire essentielles au maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés !

Barème pour 38 heures semaine

Le barème au 1er janvier 2015 pour 38 heures / semaine sera le suivant : VP : 8,025€

COEFFICIENT	SALAIRES MINIMA (VP X COEF)	COMPLEMENT DE SALAIRE	TOTAL
130	1043,25	548,91	1592,16
140	1123,50	491,13	1614,63
150	1203,75	433,35	1637,10
160	1284,00	375,57	1659,57
175	1404,38	288,90	1693,28
190	1524,75	202,23	1726,98
205	1645,13	115,56	1760,69
225	1805,63		1805,63
235	1885,88		1885,88
250	2006,25		2006,25
275	2206,88		2206,88
300	2407,50		2407,50
325	2608,13		2608,13
360	2889,00		2889,00
350	2808,75		2808,75
400	3210,00		3210,00
460	3691,50		3691,50
480	3852,00		3852,00
510	4092,75		4092,75
550	4413,75		4413,75
660	5296,50		5296,50
770	6179,25		6179,25
880	7062,00		7062,00

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : contact@fedechimie-cgtfo.com - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>